

*Société Canagrex—Loi*

Une disposition du projet de loi devrait attirer particulièrement notre attention, et je l'ai d'ailleurs soulignée dans mon exemplaire du bill. Nous ne devons pas oublier que Canagrex doit normalement s'occuper des exportations agricoles canadiennes. Voilà, à mon avis, le sens de Canagrex.

L'autre remarque que j'ai faite est plutôt facétieuse. Son principal objectif est d'exporter. Cela étant, je me demande pourquoi les alinéas 14(1)g) et 14(1)i) renferment la disposition suivante:

acquérir ou prendre en location et détenir des biens meubles et immeubles dans le cadre de ses activités, ainsi que

L'alinéa 14(1)i) se lit ainsi:

à titre de sûreté supplémentaire pour les prêts consentis ou les garanties données conformément à la présente loi, obtenir, détenir et céder à titre onéreux des hypothèques sur des biens meubles et immeubles, et toute autre sûreté;

Canagrex se chargera-t-elle des hypothèques grevant les exploitations agricoles. S'intéressera-t-elle aux hypothèques sur les biens immeubles dans les centres urbains? Répondra-t-elle aux besoins hypothécaires qui se manifestent dans les régions que desservent les supermarchés? Pourquoi s'intéresse-t-elle aux hypothèques au Canada quand elle est censée favoriser l'exportation de nos produits agricoles?

L'alinéa 14(1)j) est ainsi conçu:

acquérir, par saisie ou de toute autre façon, et détenir des biens meubles et immeubles hypothéqués en sa faveur et vendre ou louer ces biens ou prendre toute autre mesure à leur sujet;

Qu'est-ce que c'est au juste, monsieur l'Orateur, que la Canagrex est censée faire? Est-ce qu'elle doit faciliter l'exportation des produits agricoles ou démolir quelques-unes de nos exploitations agricoles au Canada? Je pense que nous avons le droit de poser cette question, vu les pouvoirs inouïs que va avoir la nouvelle société. Nous avons le droit, mais je ne suis pas sûr d'avoir une réponse. J'espère que le ministre me la donnera en temps utile.

**M. Whelan:** Vous aurez une réponse satisfaisante si vous me laissez le temps de la préparer.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** C'est pourquoi je souligne ces aspects du bill. Je pense qu'une explication serait utile, afin que les personnes lésées ou qui estimeraient l'être puissent exprimer leurs objections ou au contraire leur approbation au stade de l'étude en comité.

Plusieurs députés de ce côté-ci de la Chambre ont déjà parlé de la crise que traverse actuellement l'agriculture. Monsieur l'Orateur, je viens d'une circonscription qui est à la fois rurale et urbaine. Il serait utile de rappeler que le nom Saanich est un mot indien qui signifie bonne terre. En fait, il y a une circonscription dans la province de Québec qui s'appelle Terrebonne ou Terrerichie. Donc, Saanich signifie bonne terre, et du temps des Indiens, c'était une région agricole. Aujourd'hui, beaucoup de ces terres sont en train de disparaître sous l'asphalte et certaines seront interdites à la production agricole, comme le ministre doit le savoir. D'après son sourire, je pense qu'il s'attendait à cette phrase.

Le ministre et ses collaborateurs disent qu'il ne faut plus faire de culture dans cette région parce que certains sols renferment un parasite, le nématode doré.

**M. Whelan:** La culture de certaines denrées seulement.

**M. Munro (Esquimalt-Saanich):** C'est exact. Les pommes de terre sont une plante que ce parasite affectionne ainsi d'ailleurs que les tomates, je crois, je pense. Le ministre et ses

services en savent sans doute plus long sur le nématode doré que personne d'autre au Canada. Si ce parasite est aussi dangereux que le prétend le ministre, peut-être devrait-il réunir les personnes dans la circonscription d'Esquimalt-Saanich à qui cette décision peut porter préjudice et leur expliquer quel est le danger. Il pourrait s'y prendre de plusieurs façons. Il pourrait y aller lui-même en avion. Il fait bon là-bas, à cette saison, surtout quand on voit le temps qu'il fait ce soir.

S'il n'y a pas moyen, je propose qu'il donne une conférence téléphonique. C'est très simple. Tout ce qu'il faut c'est un peu d'organisation. Il y a une station expérimentale tout près de la partie de ma circonscription où se trouvent les terres infectées. En fait, le ministre des Approvisionnements et Services (M. Blais) a fait l'éloge de cette station, en termes extrêmement flatteurs.

● (1700)

Le ministre devrait réunir les agriculteurs aux stations expérimentales de Saanich pour leur parler. Les agriculteurs pourraient alors lui poser des questions et il pourrait leur expliquer pourquoi exactement il ne peuvent plus cultiver de pommes de terre sur ces terres. Il pourrait aussi leur expliquer qu'il cherche une façon de les indemniser, non pas pour qu'ils cessent définitivement de produire des pommes de terre mais pour leur rembourser une partie de l'outillage qu'ils avaient acheté aux fins de cette production, ou éventuellement, les aider à acheter d'autres machines pour faire pousser d'autres récoltes comme celles que proposent les employés de son ministère. Il pourrait aussi leur dire à quels dangers d'après ses collaborateurs et lui, ils s'exposeraient.

Premièrement, à quel point le nématode doré est-il dangereux? L'est-il autant qu'on le prétend? Les producteurs de cette circonscription soutiennent qu'il n'a été exterminé nulle part dans le monde et qu'à certains endroits du monde on cultive encore la pomme de terre dans un sol infecté de nématodes à des fins d'exportation. Si ces rapports sont inexacts, le ministre a le devoir de le leur expliquer. Si cet insecte est aussi dangereux qu'il le dit, peut-il expliquer les conséquences que pourrait avoir une propagation du nématode doré dans les environs immédiats ou sur le continent? Ce sont là quelques-unes des questions dont le ministre devrait discuter avec les agriculteurs de la région au cours d'une conférence téléphonique.

J'ai entendu dire que si du sol infecté parvenait sur le continent, la région agricole du bas Fraser, Dieu nous en préserve, toutes les voitures qui traversant la région à destination des États-Unis pourraient être arrêtées à la frontière pour être désinfectées ou stérilisées par vaporisation. L'industrie touristique de la Colombie-Britannique et le libre mouvement des personnes à la frontière en souffriraient énormément. Le ministre s'engagera-t-il à trouver le moyen d'exposer ces dangers, s'ils existent, aux agriculteurs de la région? Il pourrait leur donner une explication détaillée en se rendant sur place ou par téléphone. Il pourrait recourir aux moyens techniques modernes qu'il a à sa disposition. Qu'advierait-il des personnes qui prennent le traversier des deux terminus de la circonscription, celui qui relie Anacortese à Sidney et l'autre qui relie Swartz Bay à Tsawwassen? Les deux terminus subiraient-ils le même traitement si le nématode doré échappait à tout contrôle?